



HAL
open science

The place and markers of intra-family violence in violent extremism

Lya Auslander, Francisca Toledo Candia

► To cite this version:

Lya Auslander, Francisca Toledo Candia. The place and markers of intra-family violence in violent extremism. *Soins Pédiatrie/Puériculture*, 2021, 42 (318), pp.10-16. 10.1016/j.spp.2020.12.005 . hal-04217674

HAL Id: hal-04217674

<https://hal.science/hal-04217674>

Submitted on 22 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Dochead dossier

Sous-dochead Enfance et radicalisation

Surtitre famille

La place et les marqueurs des violences intrafamiliales dans les extrémismes violents

Lya Auslander*

Chercheuse en psychologie sociale

Francisca Toledo

Doctorante en psychologie sociale et sociologie

Laboratoire parisien de psychologie sociale EA 4386 UMR 7220, Institut des sciences sociales du politique, Université Paris-Nanterre, 200 avenue de la République, 92000 Nanterre, France

** Auteur correspondant.*

Adresse e-mail : lya.auslander@gmail.com (L. Auslander).

Résumé

Une revue des recherches internationales met en évidence les deux fils conducteurs de la violence extrême, identifie la misogynie et la déshumanisation comme racines des idéologies extrémistes et violentes, et révèle que le soutien à la violence contre les femmes prédit, plus que tout autre facteur, le soutien à l'extrémisme violent. L'impact durable des violences faites aux femmes et aux enfants est reconnu. Interroger la place des violences intrafamiliales dans le parcours des extrémismes violents revient à s'intéresser aux ressorts profonds de ces violences, au continuum caractérisé par des stratégies de contrôle utilisées par les agresseurs pour dominer, lesquelles sont constantes, cumulatives et non épisodiques.

© 2021

Mots clés – continuum de la violence ; contrôle coercitif ; psychologie sociale ; terrorisme ; violence intrafamiliale

Summary à venir

© 2021

Keywords à venir et à lister par ordre alphabétique

L'Organisation des Nations unies (ONU) souligne que « *la violence à l'égard des femmes n'est pas le résultat d'actes individuels et spontanés d'inconduite, mais qu'elle est profondément enracinée dans la relation structurelle d'inégalité qui existe entre les femmes et les hommes* » [1]. Ici, nous explorons les violences intrafamiliales comme donnée récurrente dans les extrémismes violents (terrorisme, etc.). Nous partons de trois constats psychosociaux issus d'une réflexion initiée dans le cadre du réseau ANR-15-MRSE-0008 XTREAMIS (Xénophobie, Radicalisation en Europe, Antisémitisme, Islamophobie) et qui s'appuie sur des recherches internationales universitaires et menées dans le cadre d'organismes de référence, l'ONU et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

T1 Deux fils rouges : la cible et le genre masculin des auteurs

Comprendre la violence extrême signifie expliquer ses causes profondes sans la justifier pour pouvoir y mettre fin ou la réduire. L'étude des extrémismes violents, quelles que soient leurs motivations idéologiques et modes opératoires, a dégagé deux fils conducteurs. D'une part, ces extrémismes ciblent l'"Autre", ennemi incarnant une altérité détestée et menaçante : "étrangers", juifs, musulmans, Français, immigrants, minorités, femmes ou personnes ayant des opinions politiques différentes. Le deuxième fil conducteur des extrémismes violents, qu'ils soient de droite, suprémaciste, masculiniste ou perpétrés au nom d'une idéologie, d'une religion, etc., est le genre des auteurs. Ceux-ci sont très majoritairement des hommes (même s'il existe un épiphénomène de femmes pouvant avoir un rôle dans le recrutement, la logistique, le financement, le renseignement, parfois les attaques, etc.).

T2 Misogynie et déshumanisation

TEG1 Nous disposons de peu de données empiriques sur l'extrémisme violent obtenues dans une perspective de genre en France, alors que nous savons que les idéologies extrémistes et violentes sont seulement les phases tardives d'un processus dont la racine est la déshumanisation. Cette dernière correspond à l'acte de nier l'humanité à d'autres êtres humains [2,3], de transformer les victimes en corps infrahumains avec des qualités dégradantes ou en objets [4]. Elle est une « *phase essentielle pour accomplir sans remords des actes de cruauté* » [5] et une tactique d'occultation de la violence. Elle est repérable dans le langage [6] et a pour signal clé la misogynie [7]. Dans la définition de Kate Manne,

la misogynie est « *un phénomène politique dont le but est de contrôler et de faire respecter la subordination des femmes et de maintenir la domination masculine* », plutôt que la simple acception courante de haine ou d'hostilité envers les femmes [8].

TEG1 La liste est croissante de constats sur les antécédents personnels de violence intrafamiliale ou de misogynie documentée chez la plupart des auteurs d'actes d'extrémisme violent. Nazir Afzal, procureur en chef du Crown Prosecution Service en Grande-Bretagne, rappelle que déjà dans les années 1980, « *le constat numéro un était que la première victime d'un extrémiste ou terroriste est sa propre femme. Nous l'avons oublié... Nous n'avons pas développé ce constat. Si nous avions reconnu plus tôt ces hommes comme violents et misogynes, je ne doute pas que les violences faites aux femmes auraient été une alerte rouge lorsqu'on décide qui surveiller* » [9].

TEG1 La misogynie et l'histoire de violences intrafamiliales étaient alors déjà identifiées comme des facteurs récurrents de risque ou de passage à l'acte dans les trajectoires d'extrémistes violents. C'est encore le cas des auteurs des attaques terroristes de ces dernières années chez *Charlie Hebdo* (2015), à Nice (2016) et Manchester (2016), ou de la tuerie qui a fait au moins vingt-deux victimes en Nouvelle-Écosse (2020) [10]. Le massacre de l'École polytechnique de Montréal (1989) a été l'un des premiers reconnus comme faisant partie d'une longue série d'attaques motivées par la haine des femmes. Le mouvement autoproclamé Incel (groupe d'hommes se disant « célibataires involontaires », c'est-à-dire souhaitant avoir des relations sexuelles, mais n'ayant pu trouver une partenaire consentante [11]) a salué l'attaque terroriste de Toronto (2018) comme l'une des leurs [12]. La fusillade de masse de Nouvelle-Écosse a commencé par des violences domestiques, alertant sur la façon et la rapidité avec lesquelles ces violences peuvent devenir une menace publique.

TEG1 Le rapport annuel sur la situation et les tendances du terrorisme de l'Union européenne pour 2020 a enfin mis en évidence les liens entre la misogynie et l'antiféminisme, les reliant toutefois aux seules idéologies d'extrême droite, s'appuyant sur des cas montrant que « *l'antiféminisme a été intégré dans la théorie complotiste dite du "grand remplacement", selon laquelle le féminisme aurait été inventé pour détourner les femmes de leur rôle "naturel" de mères et, par conséquent, les tenant pour responsables de la baisse du taux de natalité dans les pays occidentaux, ce qui à son tour permet aux immigrants – dont les femmes n'auraient pas été influencées par la rhétorique féministe – de devenir majoritaires plus rapidement* » [13].

TEG1 La relation entre le genre masculin et la guerre commence à être un élément reconnu par l'ONU dans l'analyse des conflits armés et la construction de stratégies de paix durable [14]. La recherche montre que dans les contextes de conflit armé et de violence extrême, les membres des groupes paramilitaires « *développent une administration de l'altérité* » [15], où le comportement attendu est basé sur l'hypermasculinité. Celle-ci s'exprime et se construit par le mépris du féminin [16] et par l'élimination de tout trait pouvant sembler féminin, car le féminin est compris comme une qualité du sujet faible et subordonné [15]. Mais l'archétype hypermasculin pour les hommes est largement répandu y compris en Occident, même dans un pays comme Israël [17], pourtant réputé fondé sur la réfutation de l'inégalité de genre [18].

T2 Soutien à la violence contre les femmes... soutien à l'extrémisme violent

Des recherches récentes ont révélé que le sexisme hostile [19] et le soutien à la violence à l'égard des femmes sont les facteurs les plus fortement associés au soutien à l'extrémisme violent.

Melissa Johnston et Jacqui True ont établi un document [20] basé sur deux projets de recherche soutenus par l'ONU (bureaux régionaux ONU Femmes pour l'Asie et le Pacifique, et Moyen-Orient et Afrique du Nord), avec trois constats fondamentaux.

TEG1 Les attitudes sexistes hostiles à l'égard des femmes et le soutien à la violence envers les femmes sont les facteurs les plus fortement associés au soutien à l'extrémisme violent. Les personnes, hommes et femmes, qui soutiennent cette violence sont trois fois plus susceptibles de soutenir l'extrémisme violent. Plus que tout autre facteur, le soutien à la violence contre les femmes prédit le soutien à l'extrémisme violent.

TEG1 Il n'y a aucune corrélation avec d'autres facteurs susceptibles d'affecter le soutien à l'extrémisme violent, comme le degré de religiosité, l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, l'emploi et la zone géographique.

TEG1 L'analyse quantitative et qualitative révèle que la misogynie fait partie intégrante de l'idéologie, de l'identité politique et de l'économie politique des groupes extrémistes violents actuels.

TEG1 Ces constats soutiennent la définition de la violence intrafamiliale comme terrorisme intrafamilial, ces deux formes de violence ayant pour ressort le droit supposé des auteurs de contrôler l'Autre, par la contrainte si nécessaire. Une telle définition a l'avantage d'attirer l'attention sur les facteurs sociaux et institutionnels qui y contribuent [21]. Ils appellent à accorder la plus grande attention aux violences intrafamiliales aussi bien comme phénomène à part entière que comme étape possible d'un processus pouvant aller dans certains cas jusqu'aux extrémismes violents.

T1 Violences intrafamiliales : un enjeu majeur de santé publique, de sécurité et d'égalité

L'OMS a souligné que « *les violences faites aux femmes sont un problème majeur de santé publique* » [22]. Par leur impact durable sur la santé des victimes et leur impact intergénérationnel sur les enfants [23,24], elles sont une question majeure de sécurité et d'égalité femmes-hommes.

TEG1 L'ONU définit les violences faites aux femmes comme « *tous les actes de violences dirigés contre le sexe féminin, causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée* » [1]. Elles sont reconnues comme l'un des principaux problèmes sociaux affectant les femmes de tous les âges, de toutes les classes sociales, de tous les niveaux d'éducation, sur tous les continents, et avec elles leurs enfants. L'étude 2019 sur les

homicides publiée par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime [25] souligne que les filles et les femmes continuent d'être les premières victimes d'homicides commis par le partenaire intime et la famille. Sur les 87 000 femmes et filles intentionnellement tuées en 2017, 58 % l'ont été par des partenaires intimes ou des membres de la famille (environ 50 000 femmes et filles ont été victimes de ce type de meurtre). Le foyer reste le lieu le plus dangereux pour les femmes, et ce qui pourrait s'appeler le terrain d'entraînement de l'extrémisme violent.

TEG1 L'OMS souligne que la violence au sein du couple est l'une des formes les plus courantes de violences faites aux femmes [26-28]. Elle couvre les sévices physiques et sexuels, la maltraitance psychologique et les comportements de contrôle¹ par un partenaire intime. Elle couvre tout comportement au sein du couple qui cause aux partenaires un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles, par exemple :

« — Actes d'agression physique, comme des gifles, des coups de poing, des coups de pied et des volées de coups. Violence sexuelle, notamment des rapports sexuels forcés et d'autres formes de coercition sexuelle.

— Violence émotionnelle (psychologique), comme des insultes, le rabaissement, l'humiliation constante, des actes d'intimidation (par ex., destruction d'objets), des menaces de sévices, des menaces de retrait des enfants.

— Comportements de contrôle, comme ceux consistant à isoler une personne de sa famille et de ses amis, à surveiller ses faits et gestes, et à limiter son accès aux ressources financières, à l'emploi, à l'éducation ou aux soins médicaux. »

TEG1 La société savante de référence des psychologues au niveau mondial, l'American Psychological Association, définit la violence au sein du couple comme *« l'abus physique, psychologique ou sexuel d'une personne par une autre dans une relation proche. Le couple peut être hétérosexuel ou de même sexe, et il peut être (ou avoir été) amoureux (sortir ensemble), marié ou vivant ensemble. Outre la violence et les menaces d'abus, la marque de fabrique d'une relation violente au sein du couple est le contrôle, l'agresseur contrôlant l'accès du partenaire à sa famille et à ses amis, prenant le contrôle des finances partagées et surveillant constamment les activités du partenaire. S'il est rejeté, l'agresseur peut également traquer le partenaire »* [29].

TEG1 En France, les violences intrafamiliales sont passées du domaine privé à la sphère publique, impliquant la responsabilité de l'État et à ce titre l'ensemble de la société. En témoigne le Grenelle des violences conjugales mis en place en 2019 par le gouvernement, avec une prise de parole forte du Premier ministre et la constitution de groupes de travail spécialisés impliquant le ministère de la Justice (Haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes), le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, le secrétariat d'État chargé de la Protection de l'enfance, etc. Les rapports du Grenelle des violences conjugales, le rapport d'évaluation de référence (2019) établi par le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul² par la France, la formation interprofessionnelle innovante relative aux violences

au sein du couple lancée par l'École nationale de la magistrature fin 2019, qui décrypte leurs processus et l'impact sur les victimes, leurs enfants, et la parentalité à partir des apports de la science, ont retenu le contrôle coercitif comme moteur des violences au sein du couple.

TEG1 Selon les chiffres de référence en France publiés par le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime est estimé à 219 000, souvent des mères. L'auteur de ces violences est le mari, concubin, partenaire de Pacs, petit ami (ancien ou actuel, cohabitant ou non). Trois femmes victimes sur quatre déclarent avoir subi des faits répétés. Huit sur dix disent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales.

Chaque année en France, des hommes tuent un nombre de femmes (parfois avec leurs enfants) supérieur au nombre de morts fait par l'attaque terroriste du Bataclan en 2015 (121 femmes en 2018, selon le ministère de l'Intérieur). Il faut aussi prendre en compte les enfants qui, s'ils survivent, sont impactés à long terme.

TEG1 Si, malgré ces chiffres supérieurs au terrorisme, la violence intrafamiliale ne choque pas autant qu'une attaque terroriste, c'est sa nature cachée qui la rend insidieuse et capable de terroriser tant de femmes et d'enfants [21]. Malgré la mise en place de numéros verts, la réalité est que les victimes femmes et enfants, contrôlées par leur agresseur, écrasées par la honte, la peur et la culpabilité qu'il a installées chez elles, isolées de leur propre entourage et privées de ressources, doivent souvent gérer seules les situations de violence et leur impact psychotraumatique sur leur propre santé psychologique et physique [30]. Elles doivent aussi faire face, en justice, à une charge de la preuve favorable à l'agresseur et qui laisse peser un doute sur leur propre crédibilité, y compris parce que l'état de santé des victimes ne leur permet pas de rechercher les preuves (difficultés de concentration, ralentissement psychomoteur, amnésie traumatique totale ou partielle, etc.).

TEG1 En France, les violences dites conjugales sanctionnées par la loi sont les violences psychologiques (loi de 2010 [31]), physiques et sexuelles (le viol est un crime) et ce que de plus en plus de personnes, magistrats y compris, désignent par "féminicide"³. Des nouvelles lois sont venues compléter l'arsenal juridique en 2019 [32] et 2020 [33], mettant notamment l'accent sur l'emprise, l'impact psychotraumatique, les conséquences des violences sur les enfants et la parentalité. La Convention d'Istanbul de 2011, ratifiée par la France en 2014, ajoute aux violences physiques et sexuelles des notions non encore spécifiquement incluses dans les lois françaises, telles que les violences économiques et administratives, voire post-séparation [34,35], encore méconnues dans la société mais qui font partie intégrante du "continuum de violence" [36] et des stratégies de contrôle [37] des auteurs sur les victimes [38,39] retenues par l'OMS.

TEG1 Ces stratégies doivent permettre de repérer précocement des situations de violence et d'agir. Cependant, le public comme certains professionnels en ont une compréhension fragmentée, régie par des représentations déformées. Ces représentations déformées font la distinction entre, d'une part, les violences perçues comme "fait divers", qui relèveraient d'une "psychologie" individuelle, de l'espace

“privé”, etc. (c’est typiquement le cas des violences intrafamiliales le plus souvent faites aux femmes et aux enfants), et, d’autre part, les violences qui nous mobilisent déjà tous et toutes par leur interprétation comme “fait de société”, typiquement le terrorisme [40,41]. Une telle séparation permet d’occulter leurs ressorts communs et leurs liens basés sur la misogynie et le droit perçu de contrôle sur les femmes.

T1 Impact durable des violences intrafamiliales sur les enfants

L’OMS a conclu, à partir de recherches multipays, que les enfants ayant grandi dans des familles marquées par la violence interparentale, orientée le plus souvent contre la mère, présentent un éventail de troubles comportementaux et affectifs qui laissent présager d’actes de violence commise ou subie plus tard dans la vie [42]. Cette violence nuit à la santé physique et mentale des victimes et de leurs enfants : les femmes qui y ont été confrontées sont plus susceptibles de faire état d’une mauvaise ou très mauvaise santé, de troubles émotifs et de tentatives de suicide ; leurs enfants sont souvent en moins bonne santé et ont de moins bons résultats scolaires [42]. La négligence et la maltraitance physique et psychologique des enfants sont elles aussi des formes de violence et des facteurs connus pour augmenter le risque de commettre ou de subir des actes de violence plus tard dans la vie [26,43].

TEG1 Les neurosciences ont apporté les preuves de l’impact psychotraumatique cérébral du fait de subir ou d’être exposé aux violences. Les enfants exposés sont nombreux à en être gravement et durablement traumatisés, avec un impact majeur à long terme sur leur santé, l’apprentissage, etc., et le risque, s’ils ne sont pas protégés et ne bénéficient pas d’une prise en charge thérapeutique adaptée, de devenir victimes ou auteurs à leur tour. Les études sur les *adverse childhood experiences* [44], qui incluent les violences auxquelles les enfants ont été exposés, ont montré que ces violences impactent la santé mentale et physique pendant des dizaines d’années, et surtout que l’impact est généré : parmi les enfants exposés aux violences intrafamiliales, davantage de garçons deviennent auteurs de violences et davantage de filles seront revictimisées à l’âge adulte, comparé à la population non exposée. Cependant, si on n’est pas responsable de ses traumatismes, à l’âge adulte, on est responsable de ses comportements.

TEG1 Depuis la signature de la Convention d’Istanbul en 2011, les enfants exposés aux violences conjugales doivent être reconnus comme victimes. Ils doivent être protégés et pris en charge de manière adaptée compte tenu du risque et de l’impact psychotraumatique de ces violences sur leur santé physique et psychologique et des risques pour développement, leurs apprentissages, etc. [45]. En France, la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes [46] mentionne la présence de mineurs comme circonstance aggravante des violences sur conjoint. Cependant, l’application de la loi demande à être évaluée car même après que des violences intrafamiliales ont été dénoncées, les enfants continuent à être exposés au parent violent, au nom du maintien du lien parent-enfant et d’une idéologie basée sur la composante biologique de la parentalité, même en l’absence de sa composante la plus importante : le caractère protecteur envers l’enfant et non

violent envers sa mère. Cette réexposition perpétue l'impact psychotraumatique, avec des risques pour l'enfant, dont celui d'être victime de nouveau ou de reproduire le comportement violent.

T1 Continuum des violences

TEG1 Le continuum des violences concerne les processus individuels comme les processus collectifs. Dans les génocides, les historiens de la Shoah nous ont appris à quel point la fragmentation facilite les processus déshumanisants et génocidaires, en même temps qu'elle occulte leurs mécanismes [47,48]. Aujourd'hui, on sait qu'un lien existe entre la violence individuelle et sociétale en temps de guerre comme en temps de paix [49]. Par ailleurs, au niveau individuel, sans prise en charge, les comportements violents dans les relations précédentes sont l'un des meilleurs prédicteurs de la violence dans le couple actuel [50,51].

TEG1 Le rôle des "tiers", qu'il s'agisse de l'entourage personnel ou de professionnels, est décisif pour faciliter ou freiner les violences de l'auteur sur sa victime. La psychologie sociale a mis en évidence ce rôle déterminant [52]. Elle a montré que l'opposition de tiers peut réactiver les valeurs morales des auteurs de violences et les faire s'inquiéter des sanctions [52,53].

TEG1 En ce qui concerne les violences intrafamiliales, leur intitulé neutralise et cache leur gravité et leurs conséquences, encourageant une fausse croyance selon laquelle elles seraient une affaire privée, à la différence des extrémismes violents. En réalité, la violence intrafamiliale devrait engendrer le même sentiment de profonde indignation morale, essentiel pour dissuader les auteurs de prendre le contrôle sur les victimes (honte publique, perte de réputation) et accroître le sens des responsabilités de l'entourage et des professionnels.

TEG1 En matière de violence comme ailleurs, nos représentations sociales guident nos actions [54], mais seulement les actions qui les confirment. Seule l'action qui les infirme peut éventuellement les transformer [55,56]. On sait par exemple que les stratégies de contrôle utilisées par les agresseurs pour dominer leurs partenaires et leurs enfants durent dans le temps et qu'elles sont constantes, cumulatives et non épisodiques [57,58]. Souvent, les enfants eux-mêmes et l'exercice de la parentalité sont utilisés par les agresseurs comme instruments pour contrôler la partenaire [59].

TEG1 Cependant, malgré l'existence d'une littérature solide, parfois encore méconnue, sur le continuum des violences, leur compréhension fragmentée alimente des représentations déformées qui obscurcissent la compréhension d'un continuum pouvant mener parfois aux autres extrémismes violents. Si les terroristes domestiques ne deviennent pas tous des terroristes dans l'espace public, nombreux sont ceux qui y exportent un comportement déjà exercé dans l'espace privé, comme on l'a vu précédemment, perpétuant la terreur intrafamiliale.

TEG1 Il s'agit alors, d'une part, de saisir et décrypter les représentations déformées qui orientent la "compréhension fragmentée" des violences y compris par certains professionnels, et, d'autre part,

d'engager un travail de rectification de ces représentations à partir de l'évolution des pratiques [40]. En clair, il faut orienter ses pratiques à repérer et révéler le "continuum" et la "dynamique" de violence, et non seulement son résultat final. Il faut s'entraîner à reconnaître le "film" des violences, saisir des indices visibles ici et là (comportements de contrôle, etc.) et pas seulement évaluer ce qui se voit sur la photo de "fin". En ce sens, les chercheurs, les soignants, les acteurs de la justice, de la police, du travail social, des politiques publiques, etc., ont un rôle central de leaders d'opinion dans des réseaux interprofessionnels. C'est un rôle décisif qu'il ne faut pas minimiser.

TEG1 Révéler le continuum des violences est crucial. Les recherches en sciences humaines et sociales sur la déshumanisation et les génocides ont montré combien il était un mécanisme central de l'escalade jusqu'aux violences extrêmes, quand bien même il reste difficile à identifier. La compréhension du continuum a permis de révéler ses circonstances sociales et ses mécanismes à partir du récit historique dans lesquels la violence se produit, porté par les victimes. *A contrario*, la fragmentation de la violence sert à occulter la responsabilité des auteurs, comme il a déjà été révélé par exemple par Hannah Arendt dans l'analyse de la défense de l'officier nazi Adolf Eichmann à Jérusalem en 1963 [47]. De nos jours, cette fragmentation peut faire passer "sous le radar" des éléments décisifs du continuum des violences.

TEG1 Loin de se limiter aux violences physiques qui ne sont que la pointe visible de leur iceberg, les violences intrafamiliales doivent être pensées dans leur continuum comme un phénomène repérable aux stratégies de contrôle de l'auteur sur la victime et comme un signal dans un processus possible d'escalade de violence. « *Toute analyse de la violence basée seulement sur les incidents violents et criminels est problématique et a une portée limitée. La dynamique de contrôle imposée par l'agresseur ne se limite pas à des actions violentes ou à des actes criminels ; il y a une gamme de stratégies violentes et non violentes qui sont mises en place et qui doivent être considérées pour comprendre la dynamique, la dangerosité et les conséquences* » [60].

T1 Conclusion

L'étude de la violence intrafamiliale est un domaine qui doit continuer à être développé comme phénomène multidimensionnel, systémique, avec des implications ramifiées et intergénérationnelles.

TEG1 Dans ces analyses, il faut considérer que les enfants exposés aux violences ne sont pas des observateurs passifs, mais des sujets actifs, impactés directement du fait de leur exposition aux violences. Grandir dans un environnement violent peut générer un psychotraumatisme et, dans de nombreux cas, les expériences passées de violence marquent la personne à long terme et sa mémoire traumatique, risquant de produire de la violence future, ou ce que l'on appelle polyvictimisation. En outre, il est important d'intégrer la notion de contrôle coercitif dans les enquêtes sur la violence intrafamiliale. Le contrôle est un élément clé, qui commence à être visibilisé par les professionnels de la justice française. La violence basée sur le contrôle est continue, cumulative et non épisodique [37], prive la victime de ses droits humains fondamentaux (liberté, mouvement, sécurité, dignité, intégrité physique et mentale, réduisant par conséquent l'espace d'action des victimes), la détruit psychiquement

et la plonge dans une souffrance durable d'impuissance, perte d'identité, confiance en soi, psychotraumatisme, problèmes de santé physique. Par ailleurs, ce contrôle s'exerce également sur les enfants et par leur intermédiaire [61]. De ce fait, il s'agit d'une méthode insidieuse, qui a des effets à court, moyen et long terme sur la santé mentale et physique des victimes femmes et enfants. Concernant les enfants, s'ils ne sont pas protégés de la source de la violence et pris en charge de manière adaptée, ils grandissent en risquant de reproduire soit des comportements violents, soit des comportements de revictimisation.

TEG1 Il est nécessaire d'examiner les histoires possibles de violence intrafamiliale dans les extrémismes violents, en effectuant une analyse différenciée selon le genre et en considérant la multiplicité des dynamiques de violence au sein des familles modulées par les différents facteurs relationnels, sociaux et culturels des acteurs impliqués. Ceci parce que la violence intrafamiliale est un phénomène à part entière et aussi une étape de violence extrême en raison de sa composante de contrôle misogyne qui est un signal d'alerte précoce.

TEG1 Au vu de ces considérations, exclure les violences intrafamiliales du spectre et des signaux des extrémismes violents serait hautement problématique. La fragmentation de la violence, qu'il s'agisse de fragmentation par le lieu où elle s'exerce (privé *versus* public), par le temps (présent *versus* passé, focalisation sur les motivations récentes, idéologiques, "radicalisation", sans prise en compte des comportements passés sexistes et misogynes, etc.) ou par la cible contre laquelle elle s'exerce (par exemple la fausse croyance qu'un mari violent avec sa femme pourrait être un bon père), empêche de comprendre les processus et les ressorts profonds, d'apporter les réponses adaptées pour la prévenir efficacement.

TEG1 Le découpage qui sépare les violences intrafamiliales des violences "extrêmes" (terroristes) et occulte leur continuum est, comme on l'a vu, infondé. Il doit être intellectuellement levé si l'on veut comprendre comment la violence intrafamiliale transforme certains auteurs en terroristes et évaluer l'efficacité d'une prévention fondée par l'octroi aux comportements passés (contrôle coercitif, misogynie) d'un statut de signal dans les processus d'escalade de la violence.

TEG1 Il s'agit de nouvelles pratiques dans lesquelles les soignants et les professionnels de la santé ont un rôle essentiel de leaders d'opinion. De son côté, la recherche *trauma-informed*⁴ pourrait se donner les objectifs suivants en vue d'élaborer des outils opérationnels fondés par des preuves scientifiques :

- collecter des données empiriques françaises sur la prévalence de l'historique de violences intrafamiliales parmi les personnes détenues pour acte terroriste ou autres extrémismes violents, quelle que soit l'"idéologie" revendiquée ;
- mettre en évidence les marqueurs comportementaux du continuum de violences, les points et les circonstances de bifurcations à partir desquels les personnes escaladent, ou non, ce continuum ;
- donner aux professionnels et aux personnels les outils pour décrypter les stratégies de contrôle coercitif et d'occultation des violences intrafamiliales ;

- permettre d'améliorer la prévention, la protection, les soins et l'accompagnement des enfants victimes.

Notes

¹ On trouve dans le texte original en anglais l'expression « *controlling behaviours by an intimate partner* » [27]. Elle a été traduite en français par l'Organisation mondiale de la santé par « *comportements tyranniques et dominateurs des partenaires intimes* » [28]. Nous reprenons dans cet article le terme "comportements de contrôle", qui traduit au plus juste l'original anglais et s'appuie sur la notion de "contrôle" théorisée par Evan Stark [58] et reconnue depuis comme moteur des violences intrafamiliales.

² Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique de 2011, dite Convention d'Istanbul, ratifiée par la France en 2014.

³ Le meurtre d'une femme est désigné selon les pays comme fémicide, féminicide, homicide ou homicide aggravé, ces termes étant parfois incorporés dans la législation. En Amérique latine, le féminicide est reconnu par seize pays. Sa définition diffère entre les pays, mais tous considèrent comme féminicide la mort intentionnelle d'une femme et le punissent d'une peine privative de liberté. Selon la législation chilienne, par exemple, un féminicide (*femicidio*) est le meurtre d'une femme par une personne qui est ou a été son mari ou son concubin (loi n° 20.480). En France, plusieurs associations de lutte contre les violences faites aux femmes demandent son inscription dans la loi et la région Île-de-France a voté le 19 septembre 2019 un vœu demandant au gouvernement que le féminicide soit officiellement reconnu dans le Code pénal.

⁴ C'est-à-dire fondée par la prise de conscience de la prévalence des traumatismes ; la compréhension de l'impact du trauma sur la santé physique, émotionnelle, mentale et les comportements des personnes ; et la compréhension de l'idée que certains contextes et systèmes (santé, justice, etc.) peuvent retraumatiser les individus.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Remerciements

Les auteurs remercient Pierre-Guillaume Prigent, université de Bretagne occidentale, pour sa relecture et ses suggestions bibliographiques.

Références

- [1] Organisation des Nations unies. Ending violence against women. From words to action. Study of the secretary-general. United Nations Publication. 2006.
www.un.org/womenwatch/daw/public/VAW_Study/VAWstudyE.pdf.
- [2] Kelman HC. Violence without restraint: reflections on the dehumanization of victims and victimizers. In: Kren GM, Rappoport LH. Varieties of psychohistory. New York (États-Unis): Springer; 1976. p. 282-314.
- [3] Haslam N. Dehumanization: an integrative review. *Pers Soc Psychol Rev* 2006;10(3):252-64.
- [4] Fredrickson BL, Roberts TA. Objectification theory: toward understanding women's lived experiences and mental health risks. *Psychol Women Q* 1997;21(2):173-206.
- [5] Romito P. Un silence de mortes. La violence masculine occultée. Paris; Syllepse: 2006.
- [6] Stollznaw K. Dehumanisation in language and thought. *J Lang Polit* 2008;7(2):177-200.
- [7] Díaz PC, Valji N. Symbiosis of misogyny and violent extremism: new understandings and policy implications. *J Int Aff* 2019;72(2):37-56.
- [8] Manne K. Down girl: the logic of misogyny. New York (États-Unis): Oxford University Press; 2018.
- [9] Smith J. Home grown. How domestic violence turns men into terrorists. Londres (Angleterre): Riverrun; 2019.
- [10] Nouvelle-Écosse : la tuerie aurait débuté avec de la violence conjugale. Le journal de Montréal. 23 avril 2020. www.journaldemontreal.com/2020/04/23/tuerie-en-nouvelle-ecosse-une-ligne-de-signalement-mise-en-place-par-la-grc.
- [11] Donnelly D, Burgess E, Anderson S, et al. Involuntary celibacy: a life course analysis. *J Sex Res* 2001;38(2):159-69.
- [12] Blais M, Dupuis-Déri F. The Montréal Massacre is finally recognized as an anti-feminist attack. The Conversation. 6 décembre 2019. <https://theconversation.com/the-montreal-massacre-is-finally-recognized-as-an-anti-feminist-attack-128450>.
- [13] European Union terrorism situation and trend report (Te-Sat) 2020. Europol. 3 juin 2020. www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-te-sat-2020.

- [14] Velazquez Toro M. Reflexiones feministas en torno a la guerra, la paz y las mujeres, desde una perspectiva de género. In: Fenneke R. Hommes armés, femmes aguerries. Rapports de genre en situations de conflit armé. Genève (Suisse): Graduate Institute Publications; 2001. p. 75-101. <http://books.openedition.org/iheid/6143>.
- [15] Cortés Ibáñez EA. Feminización y subalternización del otro enemigo. Construcción y destrucción de corporalidades en contextos de conflicto armado y violencia extrema. *Colomb Int* 2014;(80):57-82.
- [16] Theidon K. Entre prójimos: el conflicto armado interno y la política de la reconciliación en el Perú. Lima (Pérou): Instituto de Estudios Peruanos; 2004.
- [17] Yefet KC. Feminism and hyper-masculinity in Israel: a case study in deconstructing legal fatherhood. *Yale J Law Fem* 2015;27:47-93.
- [18] Buber Agassi J. Theories of gender equality: lessons from the Israeli Kibbutz. *Gend Soc* 1989;3(2):160-86.
- [19] Glick P, Fiske ST. Hostile and benevolent sexism: measuring ambivalent sexist attitudes toward women. *Psychol Women Q* 1997;21(1):119-35.
- [20] Johnston M, True J. UN policy brief. Misogyny & violent extremism: implications for preventing violent extremism. Octubre 2019. https://arts.monash.edu/__data/assets/pdf_file/0007/2003389/Policy-Brief_VE_and_VAW_V7t.pdf.
- [21] Sloan-Lynch J. Domestic abuse as terrorism. *Hypatia* 2012;27(4):774-90.
- [22] Organisation mondiale de la santé. Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire. Résumé d'orientation. 2013. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/85242/WHO_RHR_HRP_13.06_fre.pdf?sequence=1.
- [23] Ehrensaft MK, Cohen P, Brown J, et al. Intergenerational transmission of partner violence: a 20-year prospective study. *J Consult Clin Psychol* 2003;71(4):741-53.
- [24] Lev-Wiesel R. Intergenerational transmission of trauma across three generations: a preliminary study. *Qual Soc Work* 2007;6(1):75-94.
- [25] United Nations Office on Drugs and Crime. Global Study on Homicide 2019. Juillet 2019. www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/global-study-on-homicide.html.

- [26] Organisation mondiale de la santé. Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. La violence sexuelle. 2012.
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86236/WHO_RHR_12.37_fre.pdf?sequence=1.
- [27] World Health Organization. Understanding and addressing violence against women. Intimate partner violence. 2012.
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/WHO_RHR_12.36_eng.pdf;jsessionid=A64033E48394C9FA84BC8B192A9C1880?sequence=1.
- [28] Organisation mondiale de la santé. Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. La violence exercée par un partenaire intime. 2012.
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86232/WHO_RHR_12.36_fre.pdf?sequence=1.
- [29] American Psychological Association. Intimate partner violence. In: APA Dictionary of psychology. 2020. <https://dictionary.apa.org/intimate-partner-violence>.
- [30] Salmona M. L'impact psychotraumatique des violences sur les enfants : la mémoire traumatique à l'œuvre. RSSU 2013;4(19):21-5.
- [31] Loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022454032/.
- [32] Loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille.
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039684243/.
- [33] Loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales.
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042176652/.
- [34] Prigent PG. Stratégie des pères violents et complicité institutionnelle post-séparation. L'Observatoire 2019;(101):21-4.
- [35] Sueur G, Prigent PG. Violences post-séparation et complicité institutionnelle avec l'agresseur en France. Bruxelles (Belgique): Pensées féministes, Université des Femmes; 2020 [In Press].
- [36] Kelly L. The continuum of sexual violence. In: Kelly L. Women, violence and social control. Londres (Angleterre): Palgrave Macmillan; 1987. p. 46-60.
- [37] Stark E. Rethinking coercive control. Violence Against Women 2009;15(12):1509-25.
- [38] Herman JL. Trauma and recovery: the aftermath of violence--from domestic abuse to political terror. New York (États-Unis): Basic Books; 1992.

- [39] Hart L, Hart R. Remembered forever. Our family's devastating story of domestic abuse and murder. Londres (Angleterre): Orion; 2016.
- [40] Auslander L, Gruev-Vintila A. Une psychologie sociale des violences faites aux femmes ? Résultats et préconisations issues d'une étude de leurs interprétations par de futur-e-s professionnel-le-s de la justice. Actes du Colloque égalité femmes-hommes : Levons Les freins !, Centre Hubertine Auclert pour l'égalité femme-homme, Paris, décembre 2018. 2019.
- [41] Rose K. Abuse or be abused: traumatic memory, sex inequality, and millennium as a socio-literary device. *Dignity: A Journal on Sexual Exploitation and Violence* 2018;3(3):Article 6.
- [42] Organisation mondiale de la santé (OMS). Prévenir la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle contre les femmes. Intervenir et produire des données. 2012.
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/75201/9789242564006_fre.pdf?sequence=1.
- [43] Fulu E, Miedema S, Roselli T, et al. Pathways between childhood trauma, intimate partner violence, and harsh parenting: findings from the UN multi-country study on men and violence in Asia and the Pacific. *Lancet Glob Health* 2017;5(5):e512-22.
- [44] Felitti VJ, Anda RF, Nordenberg D, et al. Relationship of childhood abuse and household dysfunction to many of the leading causes of death in adults. The Adverse Childhood Experiences (ACE) study. *Am J Prev Med* 1998;14(4):245-58.
- [45] Romano H. [School in the face of radicalisation]. *Soins* 2017;62(819):43-6.
- [46] Loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037284450.
- [47] Arendt H. Eichmann in Jerusalem. A report on the banality of evil. New York (États-Unis): Viking Press; 1963.
- [48] Hilberg R. Perpetrators, victims, bystanders: the Jewish catastrophe, 1933-1945. New York (États-Unis): Aaron Asher Books; 1992. p. 131.
- [49] Krause U. A continuum of violence? linking sexual and gender-based violence during conflict, flight, and encampment. *Refug Surv Q* 2015;34(4):1-19.
- [50] Deal JE, Wampler KS. Dating violence: the primacy of previous experience. *J of Social and Personal Relationships* 1986;3: 457-71.
- [51] Leidig MW. The continuum of violence against women: psychological and physical consequences. *J Am Coll Health* 1992;40(4):149-55.

- [52] Latané B, Darley JM. The unresponsive bystander: why doesn't he help? New York (États-Unis): Appleton-Century-Crofts; 1970.
- [53] Staub E. The roots of evil. The origins of genocide and other group violence. Cambridge (États-Unis): Cambridge University Press; 1989.
- [54] Ernst-Vintila A, Delouée S, Roland-Lévy C. Under threat. Lay thinking about terrorism and the three-dimensional model of personal involvement: a social psychological analysis. *J Risk Res* 2011;14(3):297-324.
- [55] Rouquette ML. Paradoxes de la représentation et de l'action : des conjonctions sans coordination. *Dossier des Sciences de l'Éducation* 2000;(4):17-22.
- [56] Gruev-Vintila A, Rouquette ML. Social thinking about collective risk: how do risk-related practice and personal involvement impact its social representations? *J Risk Res* 2007;10(3-4):555-81.
- [57] Morris A. Gendered dynamics of abuse and violence in families: considering the abusive household gender regime. *Child Abuse Rev* 2009;18(6):414-27.
- [58] Stark E. Coercive control: the entrapment of women in personal life. Oxford (États-Unis): Oxford University Press; 2007.
- [59] Sadlier K. Violences conjugales : un défi pour la parentalité. Paris: Dunod; 2015.
- [60] Ouellet F, Blondin O, Leclerc C, Boivin R. Prédiction de la revictimisation et de la récurrence en violence conjugale. *Criminologie* 2017;50(1):311-37.
- [61] Katz E. Beyond the physical incident model: how children living with domestic violence are harmed by and resist regimes of coercive control. *Child Abuse Rev* 2015;25:46-59.

Pour en savoir plus

Blais M, Dupuis-Déri F, Kurtzman L, Payette D. Retour sur un attentat antiféministe. École polytechnique 6 décembre 1989. Montréal (Canada): Les éditions du remue-ménage; 2010.

Darley JM, Latané B. Bystander intervention in emergencies: diffusion of responsibility. *J Pers Soc Psychol* 1968;8(4):377-83.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). Rapport d'enquête "Cadre de vie et sécurité" 2018. Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité. Décembre 2018. www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS/Rapport-d-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-2018.

Kelly L. Surviving sexual violence. New Jersey (États-Unis): John Wiley & Sons; 2013.

Ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes. Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple. 10 juillet 2019. www.interieur.gouv.fr/fr/Actualites/Communiqués/Etude-nationale-relative-aux-morts-violentes-au-sein-du-couple.

Moscovici S. Psychologie sociale. Paris: PUF; 1984.

Illustration

Aus_illus1

© Charlotte Moreau/Elsevier Masson SAS



N° 1